

TRAIT-D'UNION – Décembre 2011

EXPRESS SAINT-DENIS-SUR-LOIRE



Mes chers concitoyens,

Ce traditionnel petit Trait-d'Union de fin d'année nous permet de faire un dernier point sur la situation de notre commune avant que les fêtes de fin d'année ne viennent la conclure.

Le conseil municipal vous accueillera le 14 janvier prochain pour tirer, devant la population, le bilan de l'année qui s'achève et les perspectives de la prochaine.

Pour autant, que cet éditorial me permette de faire un petit point sur la situation de notre belle commune. Vous aurez pu constater que ces derniers mois auront vu bon nombre de travaux dans tous les hameaux : l'enfouissement des réseaux des Mées a débuté. Nous avons finalisé le programme des travaux et choisi les modèles d'éclairage public. Ce quartier riche en patrimoine et très apprécié des dionysiens de souche, d'adoption ou de passage fait peau neuve. D'importants travaux de voirie ont aussi contribué à transformer certains sites (place Lorjou dans le Bourg, Rue du Vieux Macé à Macé, Chemin de l'Organdière et Vallée de Villeneuve à Villeneuve) ou à en aménager d'autres en vue de garantir la sécurité des usagers.

Que dire de la satisfaction que je ressens, partagée par l'ensemble de mes collègues du conseil municipal, quand je vois les maisons pousser comme des champignons sur le lotissement des Ouches. Le dossier du lotissement de la Martinière arrivant bientôt dans sa phase opérationnelle, j'espère que nombreux sont les dionysiens à partager notre enthousiasme devant l'évolution de notre commune.

J'ajouterai à ces bonnes nouvelles, l'avancée des travaux sur notre site internet. Nous serons prêts, je l'espère, à vous donner son adresse lors de la cérémonie des vœux et dans le prochain Trait-d'Union à paraître en janvier.

A la veille de l'extension d'Agglopolys, qui passera à 48 communes au 1^{er} janvier 2012, nous avons aussi la satisfaction de voir ce que l'intercommunalité nous apporte : les travaux de voirie sur la ZA des Sarrazinières, la réfection complète de la Levée de la Loire jusqu'à Ménars, la signalétique en cours d'installation pour le sentier de randonnée pédestre « le Circuit des Eaux », l'aide précieuse apporté dans la recherche de nouvelles activités pour nos friches commerciales... Autant de travaux et investissements que nous n'aurions pu réaliser seuls.

Enfin, je terminerai cet éditorial en m'adressant au « corbeau » dionysien qui abuse de courriers anonymes à mon intention sur des sujets divers et variés. Je pense être un élu suffisamment accessible et ouvert pour que chacun puisse venir s'exprimer sur les sujets qui l'intéressent et qui concernent nos concitoyens... mais pas de manière aussi lâche !

Cette mise au point étant faite, je terminerai en souhaitant à chacun de vous, au nom du conseil municipal, un bon courage pour cette fin d'année et de passer auprès de vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année.



Bulletin n° 71

Saint-Denis-sur-Loire,
Commune membre de



Saint-Denis-sur-Loire,
Commune inscrite



Dans ce numéro :

Éditorial	1
Infos diverses.....	2

**La cérémonie des vœux de la Municipalité aura lieu
le samedi 14 janvier 2012 à 18h00
À la Maison des Associations.**

Nous aurons l'occasion de vous y présenter les réalisations 2011 et les projets 2012 de la Commune et de partager ensuite un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

AVIS AUX ELECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. **Elle est indispensable pour pouvoir voter.**

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année **jusqu'au 31 décembre 2011** inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2011 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2012.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2012 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2011, **s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.**



**Dernière permanence pour l'inscription sur listes électorales
Le SAMEDI 31 DECEMBRE 2011 de 9h00 à 11h30.**

Une exposition LORJOU, pas comme les autres, se tiendra à l'Hôtel de Ville de BLOIS du 5 décembre 2011 au 30 janvier 2012. Il s'agit du *Bestiaire* ou *Cortège d'Orphée* de Guillaume Apollinaire, unique livre gravé par Bernard LORJOU édité en 1965. Organisée en collaboration avec l'Association Bernard LORJOU, l'exposition fera découvrir au public, pour la première fois depuis sa création, l'intégralité des trente-trois gravures sur bois accompagnées des poèmes d'Apollinaire.



D'esprit à la fois cocasse et burlesque, LORJOU se montre prodigieux interprète des célèbres quatrains. Il les rend aussi « haut en couleur » par sa légendaire palette. Le poète et le peintre unissent ici leurs talents pour créer un merveilleux univers peuplé de joyeux animaux. Une fantaisie artistique et littéraire à découvrir pour les petits et les grands...

VENEZ NOMBREUX ! Du lundi au vendredi entre 9h00 et 17h00 dans le hall d'accueil de la Mairie de Blois.

Junko Shibamura

Vous trouverez joint à ce Trait-d'Union le bon de commande du superbe catalogue de l'exposition. La commune de Saint-Denis-sur-Loire est fière d'avoir apporté son soutien à l'association dionysienne « Bernard Lorjou » pour son édition et ainsi contribué à l'organisation de l'exposition en l'honneur de l'un des plus illustres dionysiens.



SAMEDI 10 DECEMBRE
Après-midi CONCOURS DE BELOTE
Organisé par le Club du Bel Âge

LES AMIS DE LA MUSIQUE
Ont le plaisir de vous inviter à une

Soirée jazz

Le samedi 3 décembre 2011
A PARTIR DE 20H30

SALLE DES SPORTS 45, RUE DU PARC A VILLERBON

les F.M.I.
(Les Fous de Musique Improvisée)
Atelier d'improvisation

BELIEVE IN JAZZ TRIO
(en première partie)

Entrée libre, consommations payantes.

Imprimé par nos soins